

## PRINCIPE

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, la communauté de communes Dieulefit Bourdeaux a envoyé gratuitement à chacun des redevables identifiés sur le territoire un Eco-Badge associé à son compte. Cet envoi réalisé par voie postale sur la base des informations à disposition de la communauté de communes était accompagné d'une note expliquant les principes généraux du service ainsi que d'un formulaire à compléter afin de remettre à jour les données d'abonnements.

De plus, concernant les foyers du territoire il est à noter que ce courrier (Eco-Badge + formulaire) était adressé au propriétaire du logement (seule personne jusqu'alors identifiée) qui avait pour consigne écrite de remettre gratuitement cet Eco-Badge à l'occupant du logement afin que celui-ci s'identifie et dispose de la carte d'accès au service déchets.

Il apparaît aujourd'hui que dans certains cas :

- Des usagers ont égaré ce formulaire
- Des usagers n'ont pas reçu cet Eco-Badge par leur propriétaire
- Des usagers ont dégradé cet Eco-badge par découpage ou perçage empêchant ainsi le bon fonctionnement du circuit magnétique présent dans le l'Eco-Badge
- Des usagers souhaitent disposer d'Eco-badges supplémentaires associés à leur compte.

## MISE A DISPOSITION DE BADGE SUPPLEMENTAIRE OU DE REMPLACEMENT

Afin de répondre aux cas évoqué ci-avant la communauté de communes Dieulefit Bourdeaux a fixé par délibération 80-2021 en date du 16 décembre 2021 le montant de l'édition d'un Eco-Badge supplémentaire.

Ce coût est fixé à 15 € unitaire réglable à l'émission du nouvel Eco-Badge.

Ce montant comprend :

- le paramétrage du ou des nouveaux Eco-badges,
- leur envoi par voie postale,
- la désactivation si besoin des Eco-Badges « volés ou perdus »,
- L'association du dit Eco-Badge au compte client.

## RAPPEL DE L'UTILISATION DE L'ECO-BADGE

L'éco-badge est un badge magnétique permettant l'accès à l'ensemble des services de collecte de la communauté de communes Dieulefit Bourdeaux :

Au quotidien sur les conteneurs de collecte ordures ménagères ce badge vous permet de déverrouiller le tambour de dépôt et de déposer vos sacs ordures ménagères

Sur les déchèteries celui-ci permet d'ouvrir la barrière d'accès sans aucun comptage et en cas de dépôt de déchets non recyclable cette carte est demandée par le gardien de site pour valider le volume de déchets non –recyclables déposés.

NB : Attention ces Eco-badges sont sous votre responsabilité, nous vous demandons de ne pas l'égarer, le percer ou le découper.



# Formulaire déménagement

Par internet : [ri.ccdb@orange.fr](mailto:ri.ccdb@orange.fr)

Par courrier : CCDB Service Gestion des Déchets - 8 Rue Garde de Dieu – 26220 Dieulefit

N° de BADGE EN VOTRE POSSESSION:

## INFORMATIONS PERSONNELLES (en cas de location : inscrire les informations du locataire)

Civilité M.  Mme.  M. et Mme  M. et M.  Mme et Mme

Nom .....

Prénom .....

N° Tél .....

Mail .....

## ADRESSE DE L'ANCIEN LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE

Adresse .....

Complément d'adresse .....

CP et Commune .....

*En cas de location : inscrire les informations du propriétaire de l'ancien logement*

Civilité M.  Mme.  M. et Mme  M. et M.  Mme et Mme

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

CP et Commune .....

## ADRESSE DU NOUVEAU LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE

Adresse .....

Complément d'adresse .....

CP et Commune .....

*En cas de location : inscrire les informations du propriétaire de l'ancien logement*

Civilité M.  Mme.  M. et Mme  M. et M.  Mme et Mme

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Complément d'adresse .....

CP et Commune .....

Pays .....

## CHOIX DU FORFAIT (cochez le forfait de consommation choisi)

Forfait 1

Forfait 2

Forfait 3

Forfait 4

Fait à : ..... Le : .....

Signature :